



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



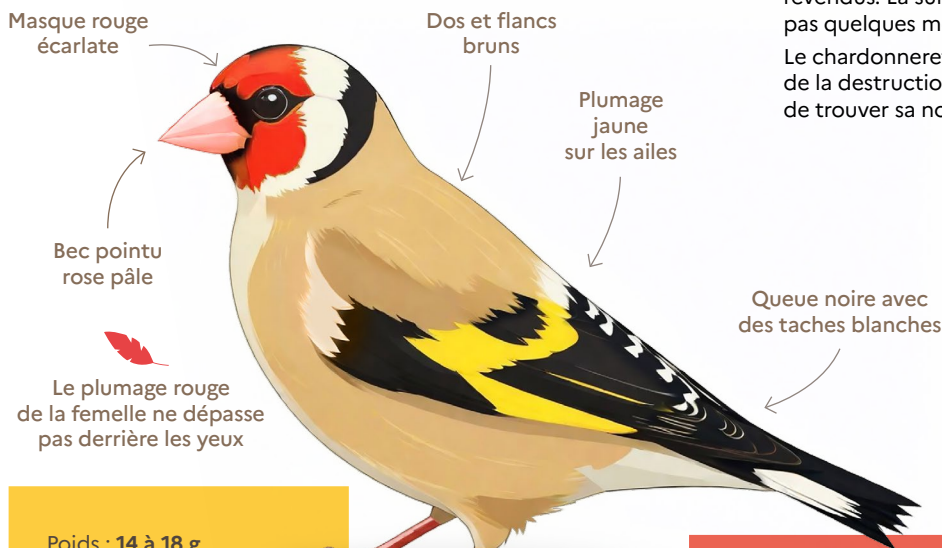
OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Connaître et protéger le chardonneret élégant



Un oiseau au chant mélodieux...

Le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) est un petit passereau de la famille des fringillidés. Comme beaucoup d'oiseaux du nord de l'Europe, il préfère passer l'hiver dans le sud de la France et au Maghreb. C'est une espèce grégaire donc qui vit en communauté en dehors de la période de reproduction. On le retrouve dans des habitats variés, allant des boisements ouverts aux lisières de forêts, en passant par les grandes villes ! C'est l'un des rares prédateurs de la chenille de l'hyponomeute, un papillon de nuit qui attaque les vergers, ce qui en fait un bon allié pour les jardins. Son nom provient de la plante dont il raffole : en latin, *carduelis* veut dire chardon !



... mais victime de trafic

Très recherché pour son chant et ses couleurs vives, le chardonneret élégant, espèce protégée, fait l'objet d'un trafic important. Espèce « culturelle » dans le pourtour méditerranéen, l'oiseau est utilisé à l'occasion de concours de chants. Le braconnage du chardonneret ne cesse d'augmenter en France alors qu'il est classé « vulnérable » sur la liste rouge des espèces menacées. La population de chardonneret a diminué d'au moins 30% en 10 ans. Ce trafic illégal fragilise non seulement l'espèce mais cause aussi de nombreux dommages collatéraux. On retrouve souvent d'autres passereaux pris dans les pièges lors de la capture, comme les mésanges ou les verdiers. Nombre de chardonnerets meurent sur le trajet et lors de leur détention, avant même d'être revendus. La survie des oiseaux capturés ne dépasse pas quelques mois. Le chardonneret élégant souffre également de la destruction de ses habitats qui l'empêche de trouver sa nourriture.



Poids : 14 à 18 g
Envergure des ailes : 20 à 25 cm pour l'adulte
Longévité : 12 à 15 ans (en liberté)
Régime alimentaire : essentiellement granivore, il mange aussi des chenilles

Depuis 1981, le chardonneret élégant est protégé sur l'ensemble du territoire national : son enlèvement, sa capture, sa détention, son transport, son achat et sa vente sont notamment interdits. Les infractions sont passibles de 150 000 € d'amende et de 3 ans d'emprisonnement (article L. 415-3 du Code de l'environnement). En 2023, 353 chardonnerets élégants ont été saisis par l'OFB. Ses inspecteurs contribuent à prévenir et à réprimer les atteintes à l'espèce et à son habitat.

Quiz : le saviez-vous ?

Certaines réponses se trouvent dans la plaquette, d'autres sont à deviner !

- Q1 : Quel est le régime alimentaire principal du chardonneret élégant ?**
- A - Chenilles
 - B - Graines de chardons
 - C - Fruits
- Q2 : Quels matériaux principaux utilise le chardonneret élégant pour construire son nid ?**
- A - Herbes et soies d'araignées
 - B - Boue et herbes
 - C - Mousse et lichen
- Q3 : Quels sont les facteurs de menace du chardonneret élégant ?**
- A - Le braconnage
 - B - La destruction de son habitat
 - C - La pollution de sa nourriture
- Q4 : Quel est le comportement typique du chardonneret élégant lorsqu'il se nourrit ?**
- A - Il se balance sur les tiges de plantes pour atteindre les graines
 - B - Il chasse activement les insectes en vol
 - C - Il plonge dans l'eau pour attraper des poissons

R É P O N S E S
Q1 : B
Q2 : A
Q3 : A, B et C / Ces trois menaces se cumulent et mettent l'espèce en danger.
Q4 : A



Le chardonneret et l'OFB

Afin de mieux connaître et protéger cet oiseau, l'Office français de la biodiversité agit au quotidien à travers ses missions de police, de connaissance et de mobilisation pour lutter contre les menaces dont il fait l'objet.

La police de l'environnement

La lutte contre le trafic des espèces sauvages menacées est une priorité nationale de l'OFB. Les inspecteurs de l'environnement travaillent en étroite collaboration avec la Police nationale, la Gendarmerie nationale et les Douanes, sous l'autorité des Parquets. L'OFB anime également un réseau d'agents spécialisés présents dans tous les services départementaux, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Cette organisation est unique en Europe.

Le Suivi temporel des oiseaux communs (STOC)

Les chardonnerets, comme de nombreux autres oiseaux, sont suivis lors des comptages STOC. C'est un programme coordonné par l'OFB avec le Muséum national d'histoire naturelle et la Ligue de protection des oiseaux. Ce programme de sciences dites « participatives » permet à tout citoyen de participer ! Les données récoltées sur plusieurs années permettent de contribuer à l'analyse de l'évolution des populations d'oiseaux. N'hésitez pas à y participer !

En cas de non-respect de la réglementation relative aux espèces protégées, la peine encourue est de 3 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende



**L'Office français de la biodiversité (OFB)
est un établissement public dédié
à la protection et à la restauration
de la biodiversité. Ses 3 000 agents,
répartis dans l'Hexagone et dans les
Outre-mer, agissent au quotidien pour
la préservation du vivant des milieux
aquatiques, terrestres et marins.**

Siège national :

Office français de la biodiversité
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes

Nos contacts en régions et dans les départements :
www.ofb.gouv.fr/contacts-et-implantations



Pour aller plus loin :
**contribuez au suivi
du chardonneret**

